



SÉMINAIRE

SÉMINAIRE DOCTORAL : "LA THÈSE HORS LES MURS"

10 février 2022

IRDA Paris (12 place du Panthéon 75005
Paris - Escalier M, 2e étage)

OUVERT AUX DOCTORANTS DE L'IRDA - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Institut de recherches en droit des affaires de Paris - Séminaires doctoraux

L'Institut de recherche en droit des affaires met en place un cycle de cinq séminaires doctoraux autour de la question : « Qu'est-ce qu'une bonne thèse de droit commercial ? »

Des personnalités différentes viendront partager leur point de vue nourri de leur expérience afin d'aider les doctorants à mieux comprendre l'objectif de cet exercice singulier.

Le cinquième séminaire doctoral portera particulièrement sur les possibilités qu'offre la thèse, "hors les murs", c'est-à-dire en dehors de la carrière universitaire.

Maxime GALLAND, avocat KPMG, ancien directeur de la Division expertise juridique et internationale de la Direction des enquêtes et des contrôles de l'AMF et Nicolas SPITZ, fondateur et associé du cabinet d'avocats Spitz, Poulle, Kannan viendront en parler avec les doctorants.